

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Bourges, le 6 juillet 2018

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 6 JUILLET 2018

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le vendredi 6 juillet 2018 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, la demande d'autorisation d'exploitation commerciale suivante a été examinée :

- Extension du magasin SUPER U de 280 m² portant la surface totale de vente à 3 255 m² et de l'agrandissement de 367,5 m² du U-Drive portant sa surface totale à 442 m² et de son déplacement.

Déposée par : **SAS VIGONDIS, ZAC de la Vigonnière à SAINT-FLORENT-SUR-CHER (18400).**

Surface de vente demandée : **647,5 m².**

La CDAC a émis un AVIS FAVORABLE à la demande d'autorisation par :

- **9 avis favorables**
- **1 avis défavorable.**

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



[@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)



Préfet du Cher